

EVIDENCE

OTTAWA, Tuesday, May 2, 2023

The Standing Senate Committee on Agriculture and Forestry met with videoconference this day at 6:29 p.m. [ET] to examine Bill S-236, An Act to amend the Employment Insurance Act and the Employment Insurance Regulations (Prince Edward Island); and, in camera, for consideration of a draft report.

Senator Robert Black (*Chair*) in the chair.

[*English*]

The Chair: Good evening, everyone. I would like to begin by welcoming members of the committee, as well as those watching this meeting on the web. My name is Robert Black, senator from Ontario, and I am the chair of this committee.

Today, the committee is meeting on Bill S-236, An Act to amend the Employment Insurance Act and the Employment Insurance Regulations (Prince Edward Island).

I'd like to start by asking the senators in the room to introduce themselves.

Senator Simons: Paula Simons, Alberta, Treaty 6 territory.

Senator Oh: Victor Oh, Ontario.

Senator C. Deacon: Colin Deacon, Nova Scotia.

Senator Cotter: Brent Cotter, senator for Saskatchewan, Treaty 6 territory and the homeland of the Métis.

Senator Petitclerc: Chantal Petitclerc, Quebec.

Senator Jaffer: Mobina Jaffer, British Columbia.

Senator Duncan: Pat Duncan from the Yukon. I am the sponsor of this bill.

The Chair: Colleagues, a reminder that should any technical challenges arise, particularly in relation to interpretation, please signal this to the chair or the clerk, and we will work to resolve the issue. If we have to suspend, we will.

Let me provide some background on this bill: This bill was originally referred to the committee on June 7. At that time, the

TÉMOIGNAGES

OTTAWA, le mardi 2 mai 2023

Le Comité sénatorial permanent de l'agriculture et des forêts se réunit aujourd'hui, à 18 h 29 (HE), avec vidéoconférence, pour étudier le projet de loi S-236, Loi modifiant la Loi sur l'assurance-emploi et le Règlement sur l'assurance-emploi (Île-du-Prince-Édouard); et, à huis clos, pour étudier une ébauche de rapport.

Le sénateur Robert Black (*président*) occupe le fauteuil.

[*Traduction*]

Le président : Bonsoir, mesdames et messieurs. J'aimerais d'abord souhaiter la bienvenue aux membres du comité, ainsi qu'à ceux qui regardent la réunion sur le Web. Je m'appelle Robert Black, sénateur de l'Ontario, et je suis le président du comité.

Aujourd'hui, le comité se réunit pour étudier le projet de loi S-236, Loi modifiant la Loi sur l'assurance-emploi et le Règlement sur l'assurance-emploi (Île-du-Prince-Édouard).

J'aimerais d'abord demander aux sénateurs dans la salle de se présenter.

La sénatrice Simons : Je m'appelle Paula Simons, du territoire visé par le Traité n° 6, en Alberta.

Le sénateur Oh : Victor Oh, sénateur de l'Ontario.

Le sénateur C. Deacon : Je suis Colin Deacon, de la Nouvelle-Écosse.

Le sénateur Cotter : Brent Cotter, sénateur de la Saskatchewan, territoire visé par le Traité n° 6 et patrie des Métis.

La sénatrice Petitclerc : Je suis Chantal Petitclerc, du Québec.

La sénatrice Jaffer : Mobina Jaffer, sénatrice de la Colombie-Britannique.

La sénatrice Duncan : Pat Duncan, sénatrice du Yukon, et marraine du projet de loi.

Le président : Chers collègues, j'aimerais vous rappeler de signaler au président ou au greffier toute difficulté technique, notamment avec l'interprétation. Nous nous efforcerons de résoudre le problème, et nous suspendrons même la séance s'il le faut.

Permettez-moi de remettre en contexte le projet de loi. Le dossier a d'abord été renvoyé à notre comité le 7 juin. À ce

committee heard from witnesses and reported back to the Senate with an amendment to the bill, which was adopted.

On November 3, the Senate adopted a motion that Bill S-236, An Act to amend the Employment Insurance Act and the Employment Insurance Regulations (Prince Edward Island), as amended, be not read a third time, but that it be referred back to the Standing Senate Committee on Agriculture and Forestry to hear from additional witnesses, including the Parliamentary Budget Officer concerning his office's fiscal analysis on the bill.

Having heard from witnesses on Bill S-236, we will be proceeding with clause-by-clause consideration of the bill.

Senators, is it agreed that the committee proceed to clause-by-clause consideration of Bill S-236, An Act to amend the Employment Insurance Act and the Employment Insurance Regulations (Prince Edward Island)?

Senator Duncan: Mr. Chair, respectfully, I would move that the committee report Bill S-236 to the Senate with the recommendation that the bill should not proceed further in the Senate.

The Chair: Thank you. With that motion on the floor, we can now open the floor for debate.

Who would like to start?

Senator C. Deacon: Thank you, Senator Duncan, for your recommendation. I think having a simplified report on this bill that underlines the concerns we had in terms of finding clarity from officials and others as to need and what recommendations they are receiving and implementing and what is not being implemented — I think there was a lot of confusion during the study process that we certainly felt we were at the one end of.

There is a lot of concern on my part personally that many areas of our country, particularly areas of Atlantic Canada and Prince Edward Island, have moved from a job shortage environment to a labour shortage environment.

The unemployment rate on Prince Edward Island has been dropping very quickly. They have got the highest increase in population of the country. A lot of businesses are struggling because they can't find labour. They had the lowest unemployment in March that they have ever had in that province. If I have the data correct here, in March of this year, I think the unemployment rate was 6.6%, down from 7.3% the previous month and 8.6% a year prior. We are in a different situation.

But then you compare that situation to — you can speak to it so much better than I, Senator Duncan — areas in some of the

moment, le comité a entendu des témoins, puis a présenté un rapport au Sénat comportant un amendement au projet de loi, qui a été adopté.

Le 3 novembre, le Sénat a adopté une motion pour que le projet de loi S-236, Loi modifiant la Loi sur l'assurance-emploi et le Règlement sur l'assurance-emploi (Île-du-Prince-Édouard), tel que modifié, ne fasse pas l'objet d'une troisième lecture, mais qu'il soit renvoyé au Comité sénatorial permanent de l'agriculture et des forêts pour entendre d'autres témoins, dont le directeur parlementaire du budget, au sujet de son analyse financière du projet de loi.

Maintenant que nous avons entendu des témoins sur le projet de loi S-236, nous allons procéder à son étude article par article.

Sénateurs, plaît-il au comité de procéder à l'étude article par article du projet de loi S-236, Loi modifiant la Loi sur l'assurance-emploi et le Règlement sur l'assurance-emploi (Île-du-Prince-Édouard)?

La sénatrice Duncan : Monsieur le président, avec tout le respect, je propose que le comité fasse rapport du projet de loi S-236 au Sénat et recommande que celui-ci ne continue pas de cheminer au Sénat.

Le président : Je vous remercie. Nous pouvons maintenant ouvrir le débat sur la motion.

Qui veut commencer?

Le sénateur C. Deacon : Je remercie la sénatrice Duncan de sa recommandation. Je pense qu'il faut un rapport simplifié sur le projet de loi mettant en évidence le mal que nous avons eu à obtenir des réponses claires des fonctionnaires et d'autres témoins quant aux besoins, aux recommandations qui leur sont adressées et à celles qu'ils appliquent ou non. Il y a eu beaucoup de confusion au cours de l'étude, et nous avons certainement l'impression d'avoir fait le tour.

Personnellement, je trouve très préoccupant que de nombreuses régions du pays, en particulier les secteurs du Canada atlantique et l'Île-du-Prince-Édouard, soient passées d'une pénurie d'emplois à une pénurie de main-d'œuvre.

Le taux de chômage de l'Île-du-Prince-Édouard est en chute. La province connaît la plus forte croissance démographique au pays. Beaucoup d'entreprises sont en difficulté parce qu'elles ne trouvent pas de main-d'œuvre. En mars, la province a enregistré son taux de chômage le plus bas jamais atteint. Si mes données sont justes, je pense que le taux de chômage était de 6,6 % en mars dernier, comparativement à 7,3 % le mois précédent et à 8,6 % l'année d'avant. La situation a changé.

Vous pouvez en parler avec beaucoup plus d'éloquence que moi, sénatrice Duncan. Si nous comparons cette situation à celle

territories, the system simply isn't working for Canadians as it stands today.

There are so many different areas where the Employment Insurance system is not working for Canadians, and I think we should include in our report something about the urgency of having a review.

The Chair: Senator Deacon, can I just advise folks that we are talking about the motion?

Senator C. Deacon: I'll stick to that.

The Chair: You started with that.

Senator C. Deacon: I would like to back up, Senator Duncan. I moved into the next phase. I do apologize, chair. Thank you for keeping me on track. It's a hard job.

Senator Cotter: Thank you, Senator Duncan. I support the motion as well for some of the reasons Senator Deacon was beginning to articulate that we might address in a conversation about what a report might look like. Thank you.

Senator Simons: I want to thank Senator Duncan for her motion. I know that the issues of underlying fairness in this bill spoke very deeply to her, not just as a Canadian but as a proud representative of Yukon. I know that this has been a difficult process, and I can't help but feel the committee was not well served by the witnesses who came before us. If we had had the complete information in a timely fashion, we would have been here sooner. I support Senator Duncan's motion.

The Chair: Other comments?

Senator Petitclerc: I too want to express gratitude. Thank you for this recommendation, which I support. That's all I have for now.

Senator Jaffer: Chair, I would like to put on the record that Senator Duncan took this on when one of our colleagues retired and did a good job of supporting our colleagues until it became obvious that there were challenges with this bill and with other things people have said.

I have great respect for my colleague for taking this stand. I know she will have to do a lot of explaining to people, but I support the motion and I also think that Senator Duncan has done a yeoman's job. We thank her for that.

Senator Oh: I know this is a difficult one to make a decision on, but I support the point of Senator Duncan.

de certains territoires, nous constatons que le système dans sa forme actuelle ne fonctionne tout simplement pas pour les Canadiens.

Il y a tellement d'endroits différents où le régime d'assurance-emploi ne convient pas aux Canadiens. Je pense que nous devrions préciser dans le rapport qu'il est urgent d'en faire l'examen.

Le président : Sénateur Deacon, puis-je simplement rappeler aux intervenants que nous devons parler de la motion?

Le sénateur C. Deacon : Je m'en tiendrai à cela.

Le président : Vous aviez commencé par en parler.

Le sénateur C. Deacon : J'aimerais faire marche arrière, sénatrice Duncan. Je suis passé à l'étape suivante, et je m'en excuse, monsieur le président. Je vous remercie de me garder sur la bonne voie. C'est un travail ardu.

Le sénateur Cotter : Je vous remercie, sénatrice Duncan. J'appuie moi aussi la motion pour certaines des raisons que le sénateur Deacon a commencé à exposer, et que nous pourrions aborder dans une discussion sur le contenu du rapport. Je vous remercie.

La sénatrice Simons : Je tiens à remercier la sénatrice Duncan de sa motion. Je sais que les questions d'équité sous-jacente à ce projet de loi l'ont profondément touchée, non seulement en tant que Canadienne, mais aussi en tant que fière représentante du Yukon. Je sais que le processus a été difficile, et je ne peux m'empêcher de penser que les témoins qui se sont présentés devant nous ont fait défaut au comité. Si nous avions eu toute l'information en temps opportun, nous aurions été ici plus tôt. J'appuie donc la motion de la sénatrice Duncan.

Le président : Y a-t-il d'autres commentaires?

La sénatrice Petitclerc : J'aimerais moi aussi exprimer ma gratitude. Je vous remercie de cette recommandation, que j'appuie. C'est tout ce que j'ai à dire pour l'instant.

La sénatrice Jaffer : Monsieur le président, j'aimerais préciser que la sénatrice Duncan a repris le flambeau lors de la retraite d'un de nos collègues. Elle a très bien réussi à soutenir nos collègues jusqu'à ce qu'il devienne évident que le projet de loi et d'autres déclarations d'intervenants posaient problème.

J'ai beaucoup de respect pour cette prise de position de ma collègue. Je sais qu'elle aura beaucoup d'explications à donner, mais j'appuie la motion. Je trouve également que la sénatrice Duncan a fait un travail inestimable, et nous l'en remercions.

Le sénateur Oh : Je sais qu'il est difficile de se prononcer là-dessus, mais je suis d'accord avec le point de vue de la sénatrice Duncan.

The Chair: Senator Duncan, do you wish to say anything with respect to your motion?

Senator Duncan: Thank you. I want to express my thanks to my colleagues for your support and for your hard work on this bill. It is deeply appreciated. I did speak with the original sponsor, who is aware. Thanks to the efforts of this committee, this issue has been brought to the public's attention, and that was the intent.

Again, thank you all for your support and your work on this.

The Chair: Having heard from everyone, senators, is it agreed that the committee recommend to the Senate that they not proceed further with Bill S-236?

Hon. Senators: Agreed.

The Chair: Thank you. Motion carried.

Pursuant to rule 12-23(5), when a committee report recommends that the Senate not proceed further with a bill, the report must state the reasons for this. If the report is adopted, the Senate shall not proceed further with the bill.

Senators, is it agreed that we proceed in camera to discuss the committee's report on the bill?

Hon. Senators: Agreed.

The Chair: Carried.

We'll break for in camera.

(The committee continued in camera.)

Le président : Sénatrice Duncan, souhaitez-vous ajouter quoi que ce soit au sujet de votre motion?

La sénatrice Duncan : Je vous remercie. Je tiens à remercier mes collègues de leur soutien et de leur travail acharné entourant le projet de loi. Je vous en suis profondément reconnaissante. J'ai d'ailleurs parlé au parrain initial du projet de loi, qui est au courant. Grâce aux efforts du comité, le problème a été porté à l'attention de la population, ce qui était l'objectif.

Je vous remercie encore une fois de votre soutien et de votre travail dans ce dossier.

Le président : Maintenant que tout le monde s'est prononcé, sénateurs, plaît-il au comité de recommander au Sénat d'abandonner l'étude du projet de loi S-236?

Des voix : C'est d'accord.

Le président : Je vous remercie. La motion est adoptée.

Conformément à l'article 12-23(5) du Règlement, lorsque le rapport d'un comité recommande que le Sénat abandonne l'étude d'un projet de loi, il doit préciser les motifs de cette recommandation. Dès l'adoption de ce rapport, l'étude du projet de loi cesse.

Êtes-vous d'accord, honorables sénateurs, pour que nous passions maintenant à huis clos pour discuter du rapport du comité sur le projet de loi?

Des voix : C'est d'accord.

Le président : La motion est adoptée.

Nous allons suspendre la séance et la poursuivre à huis clos.

(La séance se poursuit à huis clos.)